



## Elus CE : Comprendre les documents financiers de l'entreprise

- Objectifs*
- Acquérir une méthode pour lire et interpréter les comptes de l'entreprise afin de pouvoir : Se positionner en véritable interlocuteur auprès de la Direction - Informer les salariés de la situation financière de l'entreprise
  - Connaître les fondamentaux de la réglementation relative aux entreprises en difficultés
- Durée/Date* 2 jours, soit 14 heures, date à déterminer
- Coût* A déterminer
- Lieu* A déterminer
- Public* Membres du Comité d'entreprise ou d'Etablissement
- Méthodes et moyens* Formation intra : Apports théoriques et méthodologiques.  
Alternance d'exposés et de cas pratiques. Nombreux exemples concrets. Revue des pratiques et conseils personnalisés.
- Contenu*
- 1) **L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT**
    - ◆ Les principales caractéristiques d'une entreprise
    - ◆ Identifier les parties prenantes et les enjeux des relations avec chacune
    - ◆ Les obligations d'information du CE
    - ◆ Les opérations de restructuration : fusions, scissions, prises de participation...
  - 2) **SAVOIR LIRE LE COMPTE DE RESULTAT POUR ANALYSER L'ACTIVITE ET MESURER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE**
    - ◆ Les fondamentaux du compte de résultat : à quoi correspondent les différents postes du compte de résultat
    - ◆ Comprendre la formation du résultat : résultat d'exploitation, financier, exceptionnel et résultat net
    - ◆ Les principaux indicateurs de performance économique : donner du sens aux soldes intermédiaires de gestion
    - ◆ Identifier les leviers d'amélioration du résultat de l'entreprise
  - 3) **SAVOIR LIRE LE BILAN POUR COMPRENDRE ET ANALYSER LA STRUCTURE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE**
    - ◆ Les fondamentaux du bilan : à quoi correspondent les différents postes du bilan
    - ◆ Identifier les différentes sources de financement de l'entreprise
    - ◆ Equilibre structurel et équilibre d'exploitation : le Fond de Roulement et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)
    - ◆ Formation et crise de trésorerie
  - 4) **LES ENTREPRISES EN DIFFICULTES**
    - ◆ Les procédures préventives de règlement amiable des difficultés : le mandat ad hoc, la conciliation...
    - ◆ Les procédures collectives : la procédure de sauvegarde (préventif), le redressement judiciaire, la liquidation
    - ◆ Le droit d'alerte du CE pour la prévention des difficultés de l'entreprise